

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Chers élèves,

Vous êtes certainement impatients de découvrir les modalités de cette fin d'année ainsi que les précisions concernant la reprise en présentiel pour tous le 10 mai prochain.

Vous trouverez dans un mail annexe le document intitulé « éphémérides juin 2021 ». Sachez que l'organisation qui y est déclinée a fait l'objet d'une large approbation des enseignants.

Nous nous permettons aussi de compléter ce document des commentaires suivants :

Pour les élèves du premier degré :

- Les bilans/épreuves externes se dérouleront du 15 au 21 juin inclus. Ils concernent les matières suivantes : français, mathématiques, néerlandais, sciences et EDM.
- L'organisation de ce mois de juin 2021 ne nécessite **pas de modification majeure de notre règlement des études**. L'ensemble des « règles » pédagogiques en vigueur restent d'application ainsi que la gestion des modalités de certification, des recours, etc. Comprenez cependant que nous respecterons scrupuleusement les consignes reprises dans la circulaire ministérielle à propos de la fin de l'année et de la sanction des études.  
Ainsi, les questions de bilans en 1<sup>ère</sup> année ne concerneront que les « Essentiels » définis par notre Fédération. Notre motivation est de permettre aux élèves de se situer dans leurs apprentissages et d'avoir la possibilité d'acquérir les bases qui leur donneront les compétences suffisantes pour aborder la deuxième année du degré en toute sérénité.
- Si vous désirez plus de détails à propos des épreuves externes du CE1D, nous vous invitons à consulter le site de la FWB : « enseignement.be-CE1D-FAQ »
- Conformément à la circulaire 7971, et dans le cas où, en raison de la situation sanitaire, tous les essentiels n'auraient pas pu être enseignés, une procédure est mise en place pour aider le conseil de classe à prendre sa décision d'octroi du CE1D (voir addendum au Règlement des études). Pour rappel, ce sont les formulaires édités pour l'année dernière qui seront soumis aux élèves. Ils porteront donc le label « 2020 ».
- Dans un mail ultérieur, nous vous préciserons les formalités nécessaires à la prise de rendez-vous avec les enseignants pour les réunions des parents des 25 et 28 juin ainsi que les modalités pour la procédure de conciliation interne (recours).

### Pour les élèves du degré différencié :

Un document sera remis aux parents via les élèves. Y sont repris tous les détails (horaire, matières, matériel, ...) nécessaires au bon déroulement de la session de passation des épreuves du CEB.

Comme pour le CE1D, et dans le cas où tous les essentiels n'auraient pas été enseignés durant l'année scolaire, deux scores seront calculés. L'un reprenant le score (indicatif) obtenu pour l'ensemble des questions et l'autre le résultat obtenu en ne prenant pas en compte les matières non vues (Voir Addendum au Règlement des études).

### Pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année :

- Les bilans/épreuves externes se dérouleront entre le 07 et le 18 juin inclus. Ils concernent les matières suivantes : français, mathématiques, néerlandais et les deux options.  
Notre motivation, notre souci premier est de placer les élèves dans un confort pédagogique qui leur permet à la fois de se situer dans leurs apprentissages et d'avoir la possibilité de s'exercer à l'acquisition des bases qui leur donneront les compétences suffisantes pour aborder l'année supérieure en toute sérénité.
- Vous le constaterez, nous avons conçu une **session allégée** (les questions de bilans ne porteront que sur les matières « essentielles » définies par notre Fédération) et **allongée** (d'une manière générale, les élèves disposent d'un jour de préparation pour chaque bilan).  
Cette organisation permet également, les veilles des jours de bilans, d'organiser des « **études** » soit en distanciel, soit en présentiel (des précisions seront données aux élèves prochainement).
- Pour rappel, nous proposons aussi aux élèves qui le désirent de préparer la session des bilans (en mathématiques, français, sciences et néerlandais) au **CAIRN**, via le « J moins 30 ». Par groupes de 10, et moyennant inscription auprès du professeur, ils pourront travailler les matières à revoir. Les élèves trouveront plus de détails sur notre site à ce propos.
- L'organisation de ce mois de juin 2021 ne nécessite **pas de modification majeure de notre règlement des études**. L'ensemble des « règles » pédagogiques en vigueur restent d'application ainsi que la gestion des modalités de certification, des recours, etc. Comprenez cependant que nous respecterons scrupuleusement les consignes reprises dans la circulaire ministérielle à propos de la sanction des études.
- Si un élève devait être en quarantaine durant la session des bilans, nous vous invitons à prendre contact le plus rapidement possible avec l'éducateur qui transmettra l'information aux professeurs concernés. Si une nécessité pédagogique l'impose, une évaluation pourrait se dérouler par visioconférence.
- Pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, conformément à la circulaire 7971, et dans le cas où, en raison de la situation sanitaire, tous les essentiels n'auraient pas pu être enseignés, une procédure est mise en place pour aider le conseil de classe à prendre sa décision d'octroi du CESS (voir Addendum au Règlement des études).

Vous le constatez, différents détails pratiques doivent encore vous parvenir (horaires, procédures concernant les derniers jours de juin, ...). Des mails ultérieurs et un document remis aux élèves préciseront ces éléments.

Dans un mail annexe, vous trouverez un addendum à notre Règlement des études.

En bref, quatre points sont ajoutés/modifiés :

- Les modalités de correction du CE1D qui ont été modifiées par la FWB.
- La possibilité de passer un bilan en visioconférence.
- La notification des décisions de recours par mail.
- Les Remises à Niveau.

### **En ce qui concerne la reprise en présentiel, pour tous, le 10 mai prochain :**

Les cours reprennent selon un horaire habituel pour tous, comme nous l'avions prévu... en septembre 2020.

En début de journée, l'entrée se fait, pour tous, par la rue Edith Cavell. La sortie des cours varie selon les groupes :

Groupes 1-2-3 : par la Rue Zeecrabbe ;

Groupes 4-5-6 : par la Rue Edith Cavell.

Notre **service traiteur** restera fermé jusqu'à la fin du mois de juin. Les élèves sont donc invités à se munir de leur repas de midi.

**Les récréations** se dérouleront dans des zones définies qui seront indiquées aux élèves directement.

**Les cours d'EPS** continuent à se dérouler en groupes/classes, comme organisé depuis le mois de novembre.

L'expérience nous a montré que la vie scolaire était compatible avec des **règles sanitaires** strictes mais combien nécessaires. Nous invitons nos élèves à conserver la vigilance et à maintenir les gestes de protection qui nous permettront de terminer cette année scolaire dans les meilleures conditions pour tout le monde.

Nous vous assurons de notre attention permanente portée à l'intérêt de l'élève, tant d'un point de vue pédagogique que psychoéducatif. Nous restons à votre disposition en cas de besoin.

La Direction